

À l'ouverture de la séance du 27 septembre 2021, 28 membres sont présents ou représentés (37 membres en exercice, 18 membres présents et 10 membres représentés).

1. Enseignement et conventions

1.1 Modification de la charte des examens et des modalités communes de contrôle des connaissances – vote

Il est proposé d'inscrire la règle suivante au sein de la charte des examens :

« En cas de suspicion ou de dépistage positif au Covid-19, l'étudiant ne doit pas venir à l'Université. Cette absence est considérée comme une absence justifiée pour tout examen, écrit ou oral, ou épreuve de contrôle continu organisé pendant la période d'éviction. Par exception au délai habituel de prévenance, l'étudiant doit prévenir le service scolarité/examen de sa composante, dans les 2 jours maximum qui suivent l'épreuve, par mail ».

Il est proposé d'inscrire au sein des modalités communes de contrôle des connaissances « **l'organisation d'une session de substitution à destination des étudiants empêchés de se présenter à un ou plusieurs examens parce qu'en isolement (COVID, Cas contact). Cette session est organisée dans un délai supérieur à 14 jours et n'excédant pas 2 mois après la 1ère session** ».

Ces propositions sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

1.2 Charte des étudiants Sportifs de Haut et de Bon niveau de l'Université d'Angers -vote

La charte est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

1.3 Validation des dossiers – Appel à manifestation d'intérêt « transformations pédagogiques » - vote

Les 7 dossiers déposés dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « transformations pédagogiques » sont approuvés.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

1.4 Création hors vague du BUT "Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO)" – Dossier d'intention – IUT - vote

Le dépôt d'un dossier d'intention est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

1.5 Maquettes des BUT 1 - IUT – vote

Les maquettes des BUT 1 :

- BUT 1 Génie Electrique et informatique industrielle

- BUT 1 Carrières Sociales
- BUT 1 Génie Biologique parcours Agronomie
- BUT 1 Génie Biologique parcours Biologie Médicale et Biotechnologie
- BUT 1 Génie Biologique parcours Sciences de l'Aliment et Biotechnologie
- BUT 1 Gestion des Entreprises et des Administrations
- BUT 1 techniques de commercialisation
- BUT 1 génie mécanique et productique version apprentissage
- BUT 1 génie mécanique et productique version classique

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour, 1 membre ayant quitté la réunion en cours de séance.

1.6 Modification des modalités de contrôle des connaissances – vote

1.6 a Modification des modalités de contrôle des connaissances - Mises à niveau scientifique (MANS) – Faculté des sciences

Les MCC des MANS Maths-Physique-Chimie et Sciences de la vie et de la terre-Chimie sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour.

1.6 b Modification des modalités de contrôle des connaissances - Faculté des lettres, langues et sciences humaines

Les MCC des diplômes suivants :

- Master 2 Métiers du livre et de l'édition - Edition, édition multimédia et rédaction professionnelle
- M2 Parcours Didactiques des langues, des littératures et cultures

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour.

1.6 c Modification des modalités de contrôle des connaissances - Faculté de droit économie gestion

Les MCC des diplômes suivants :

- L3 Administration publique
- Master Mention Economie Appliquée – parcours Nouveaux environnements économiques et entrepreneuriat éthique (N4E)
- Master 2 Finance – parcours Services Financiers aux entreprises (SFE)

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour.

1.6 d Modification des modalités de contrôle des connaissances - Faculté de droit économie gestion - Thélème

Les durées des épreuves des diplômes suivants :

- double licence droit-économie
- double licence droit histoire
- L1 droit parcours progressif
- L1 droit parcours standard
- L2 et la L3 droit
- L1 économie gestion parcours progressif
- L1 économie gestion parcours standard
- L2 économie gestion
- L3 Economie gestion Parcours Finance Economie Appliquée (EA)
- L3 Economie gestion parcours Finance comptabilité contrôle (FCC)
- L3 Economie gestion Parcours Marketing (MK)
- L3 Economie gestion Parcours Ressources Humaines (RH)

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour.

1.6 e Modification des modalités de contrôle des connaissances – IAE Angers

Les MCC du Master 2 Management et Administration des Entreprises – Parcours Entreprise sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour.

1.6 f Modification des modalités de contrôle des connaissances – Faculté de Santé

Les MCC de :

- l'UE "Biologie cellulaire : applications pratiques" du Master 1 Biologie-Santé
- l'UE "Biologie cellulaire : applications pratiques" du Master 1 Sciences du Médicament
- l'UE Optionnelle dite "MAJEURE" d'Anatomie

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour.

1.6 g Création d'UE – Faculté de Santé

La création de l'UE Optionnelle dite "MAJEURE" de Handicap est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour.

1.7 Dossier de création du DIU Pratique de Recherche clinique – partenariat avec Brest et Saint Etienne

Le dossier de création est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour, un membre porteur d'une procuration ayant quitté la réunion en cours de séance.

1.8 DIU Pratique de Recherche clinique – partenariat avec Brest et Saint Etienne – convention de partenariat

La convention de partenariat est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

1.9 Convention pour le parcours Ingénieur/Pharmacien entre l'UFR Santé Département de Pharmacie et l'Ecole des MINES d'Albi

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

Christian ROBLÉDO
*Président de l'Université
d'Angers*

***Signé le 30
septembre 2021***